

CD/PV.38  
3 juillet 1979  
FRANCAIS

COMPTE RENDU DEFINITIF DE LA TRENTE-HUITIEME SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le mardi 3 juillet 1979, à 10 h 30.

Président : M. P. VOUTOV (Bulgarie)

## PRESENTS A LA TABLE DU COMITE

Algérie :

Allemagne, République fédérale d' : M. G. PFELFFER  
M. H. MÜLLER

Argentine : M. A. DUMONT  
Mlle N. FREYRE PENABAD  
M. C.A. PASSALACQUA  
M. G.N. MOLteni

Australie : Sir J. PLIMSOLL  
M. A. BEHM  
Mme M. WICKES

Belgique : M. P. NOTERDAEME  
M. P. BERG  
M. G. van DUYSE

Birmanie : U SAW HLAING  
U THEIN AUNG  
U NGWE WIN  
U THAUNG HTUN

Brésil : M. C.A. de SOUZA e SILVA  
M. S. DUARTE

Bulgarie : M. P. VOUTOV  
M. I. SOTIROV  
M. C. HALACHEV

Canada : M. R. HARRY JAY  
M. J.T. SIMARD

Cuba : Mme V.B. JACKIEWICH

Egypte : M. M. EL-BARADEI  
M. N. FAHMY

## PRESENTS A LA TABLE DU COMITE (suite)

<u>Etats-Unis d'Amérique</u> :	M. A.S. FISHER M. C.C. FLOWERREE M. D. KOELEMAY M. T. BARTHELEMY M. W. DUNLOP M. K. BROWN M. A. RODZIANKO
<u>Ethiopie</u> :	M. T. TERREFE
<u>France</u> :	M. F. BEAUCHATAUD M. M. COUTHURES
<u>Hongrie</u> :	M. M. DOMOKOS M. C. GYÖRFFY M. A. LAKATOS
<u>Inde</u> :	M. S.T. DEVARE
<u>Indonésie</u> :	M. D.B. SULEMAN M. I.M. DAMANIK
<u>Iran</u> :	M. D. AMERI
<u>Italie</u> :	M. M. MORENO M. C. FRATESCHI
<u>Japon</u> :	M. M. OGISO M. T. NONOYAMA M. R. ISHII
<u>Kenya</u> :	M. S. SHITEMI M. A. JET ODENDO
<u>Maroc</u> :	M. S.M. RAHHALI M. M. CHRAIBI
<u>Mexique</u> :	M. A. GARCIA ROBLES Mlle A. CABRERA

## PRESENTS A LA TABLE DU COMITE (suite)

Mongolie : M. D. ERDEMBILEG  
M. L. BAYART

Nigéria : M. O. ADENIJI  
M. T.O. OLUMOKO

Pakistan :

Pays-Bas : M. R.H. FEIN  
M. A.J. MEERBURG

Pérou : M. J. AURICH MONTERO

Pologne : M. B. SUJKA  
M. H. PAC  
M. M. KRUCZYK

République démocratique allemande : M. W. KOETTER  
M. M. GRACZYNSKI

Roumanie : M. C. ENE  
M. L. TOADER

Royaume-Uni : M. D. HURD  
M. D.M. SUMMERHAYES  
M. N.H. MARSHALL  
M. P.M.W. FRANCIS  
M. A. REEVE  
M. C. HUMPHREY

Sri Lanka : Mlle M.L. NAGANATHAN

Suède : M. C. LIDGARD  
M. S. STRÖMBÄCK

Tchécoslovaquie : M. M. RUZEK  
M. V. TYLNER

## PRESENTS A LA TABLE DU COMITE (suite)

Union des Républiques socialistes  
soviétiques :

M. V.L. ISSRAELYAN  
M. Y.K. NAZARKINE  
M. N.V. PESTEREV  
M. A.I. TIOURENKOV  
M. M.G. ANTIIOUKHINE  
M. A.M. VAVILOV  
M. N.P. SMIDOVITCH

Venezuela :

Mme R.L. de NECER

Yougoslavie :

M. D. DJOKIĆ

Zaïre :

M. MULONGANDUSU ESUK

Secrétaire :

M. RIKHI JAIPAL

Le PRÉSIDENT (Bulgarie) (traduit de l'anglais) : Avant de donner la parole au premier des orateurs inscrits, je tiens, au nom du Comité, à souhaiter chaleureusement la bienvenue à M. Douglas Hurd, Ministre d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth du Royaume-Uni, qui est aujourd'hui des nôtres pour suivre les travaux de notre séance plénière. Je lui souhaite un agréable séjour à Genève et j'espère que les entretiens qu'il aura avec les membres du Comité seront fructueux. Sa présence parmi nous sera certainement très favorable à nos travaux.

Messieurs les représentants, c'est un grand honneur pour mon pays et pour moi-même que de présider ce forum unique au monde de négociations multilatérales sur le désarmement. Qu'il me soit permis, au moment où je prends la Présidence, de vous dire avant tout combien j'apprécie l'oeuvre de mes distingués prédécesseurs dans ce poste, dont l'expérience et la sagesse sont pour beaucoup dans le fait que le Comité repose aujourd'hui sur de solides fondations. J'ai une dette particulière à l'égard de mon prédécesseur immédiat, le distingué représentant du Brésil, M. l'Ambassadeur de Souza e Silva, qui s'est attaqué d'une façon particulièrement efficace aux problèmes de cette seconde partie de la session annuelle du Comité. Je suis heureux aussi d'avoir à ma gauche le distingué Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire du Comité du désarmement, M. l'Ambassadeur Jaipal, que je salue très chaleureusement.

Messieurs les représentants, qu'il me soit permis de souligner que le Comité aborde les dernières semaines de l'actuelle session annuelle dans une ambiance propice et créatrice, ce qui est tout naturel au lendemain de la réunion au sommet d'où est sorti l'accord SALT II. Aussi, avons-nous des raisons d'escompter au cours des semaines qui viennent d'actives et fructueuses négociations qui peut-être nous permettront de faire un pas de plus sur la voie de la solution pratique de certains problèmes de désarmement. Avant de passer à l'ordre du jour, je tiens aussi à faire savoir au Comité que nous avons parmi nous vingt boursiers de divers pays participants à un programme d'études sur le désarmement, approuvé à la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

H. HURD (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous remercier des aimables paroles de bienvenue que vous m'avez adressées. En tant que Ministre chargé du désarmement dans le nouveau Gouvernement britannique, je suis heureux d'avoir l'occasion de me rendre à Genève pour prendre part à une séance du Comité du désarmement sous votre présidence. Comme j'ai également

(M. Hurd, Royaume-Uni)

plusieurs autres obligations à Genève, je regrette de ne pouvoir participer que brièvement à la présente séance plénière et c'est pourquoi je n'ai pas l'intention de faire une déclaration complète pour l'instant. Néanmoins, il est agréable et important pour moi de prendre contact pour la première fois avec les travaux de ce Comité. Puisque vous m'avez donné la parole, Monsieur le Président, je voudrais indiquer très brièvement et confirmer aux membres du Comité l'importance que mon Gouvernement attache aux travaux de cet organe. A mon avis, qui est probablement le vôtre, l'un des devoirs fondamentaux des Etats est le maintien de la sécurité nationale et de celle des citoyens, et ce devoir exige l'adoption de mesures de défense légitimes. Néanmoins, la réalisation de mesures de désarmement véritables, réalistes, équitables et vérifiables, peut à notre avis apporter une contribution capitale à la sécurité en maintenant l'équilibre des forces à un niveau plus faible d'armements et de forces militaires. C'est pourquoi mon Gouvernement continuera à jouer un rôle actif dans ce Comité, de même que dans les autres conférences et réunions importantes auxquelles nous participons et dans le cadre desquelles des négociations sont en cours sur le contrôle des armements. Je voudrais enfin, Monsieur le Président, saisir cette occasion pour féliciter M. l'Ambassadeur Jaipal de sa nomination aux fonctions de Secrétaire du Comité. Nous attachons une grande importance au poste qu'il vient d'assumer et nous estimons que la nomination d'une personnalité aussi distinguée de la diplomatie multilatérale ne peut que rehausser le prestige de notre Comité et apporter une contribution importante à ses travaux. Pour terminer, qu'il me soit permis de vous souhaiter un plein succès, Monsieur le Président, dans l'exercice de vos fonctions de Président de notre Comité.

M. TERREPE (Ethiopie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, la délégation de l'Ethiopie tient avant tout à vous adresser ses félicitations pour votre accession à la présidence du Comité pour ce mois-ci. Nous vous souhaitons bien des succès dans vos importantes fonctions. Nous ne doutons pas que votre talent diplomatique et votre bon vouloir feront beaucoup pour diriger nos délibérations sur les thèmes inscrits à notre programme de travail pour ce mois, à savoir la cessation de la course aux armements nucléaires, les nouveaux types d'armes de destruction massive, les armes chimiques et l'interdiction des essais nucléaires.

La délégation de l'Ethiopie tient aussi à remercier M. l'Ambassadeur de Souza e Silva, du Brésil, qui vous a précédé dans vos fonctions et qui a si bien présidé à nos travaux pendant le mois de juin ainsi qu'à souhaiter la bienvenue dans notre Comité à M. l'Ambassadeur Dumont, d'Argentine, à l'Ambassadeur Sir James Plimsoll, d'Australie, et à M. l'Ambassadeur Radjavi, de la République islamique d'Iran.

(M. Terrefe, Ethiopie)

Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de m'associer aux paroles de bienvenue que vous avez adressées à l'Honorable Ministre d'Etat du Royaume-Uni, M. Hurd. Mes félicitations personnelles vont également au Représentant spécial et Secrétaire du Comité du désarmement, M. l'Ambassadeur Jaipal.

La délégation de mon pays a écouté attentivement ce qu'ont dit les divers membres de notre Comité de chacun des thèmes que nous avons abordés jusqu'ici. Comme la position de l'Ethiopie sur chacun de ces thèmes est bien connue, il n'est pas nécessaire que j'entreprenne de les exposer longuement. Si vous le voulez bien toutefois, Monsieur le Président, j'aimerais dire quelques mots de certains d'entre eux en relation avec les délibérations que nous avons eues durant cette deuxième partie de la session du Comité du désarmement.

Le Gouvernement éthiopien considère la signature de l'accord SALT II par les Chefs d'Etats de l'URSS et des Etats-Unis comme un pas important sur la voie des limitations quantitatives et qualitatives des armes stratégiques. L'importance qu'a cet accord pour créer une ambiance de confiance mutuelle ne doit pas être sous-estimée. Notre Président, le Camarade Mengistu Haile-Mariam, a félicité le Président Leonid Brejnev et le Président Jimmy Carter du succès qu'a été la signature à Vienne de l'accord SALT II, dans les termes suivants :

"Au nom du peuple et du Gouvernement de l'Ethiopie socialiste, et en mon propre nom, je tiens à vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour le succès qu'a constituée la signature à Vienne du deuxième Traité concernant la limitation des armes stratégiques - SALT II. La signature de cet instrument historique constitue un grand pas en avant dans la rude lutte pour la détente, le véritable désarmement et une paix durable. Cette grande victoire de la paix ouvre la perspective d'une coopération positive entre les nations ayant des régimes sociaux différents. Le genre humain tout entier doit saluer ce traité comme une remarquable réussite propre à donner une fondation plus stable et plus constructive aux relations pacifiques entre les Etats, sur la base des principes de l'égalité, de la justice, de la sécurité et du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays".



(M. Terrefe, Ethiopie)

La délégation de l'Ethiopie estime aussi que la semaine que nous venons d'employer à délibérer sur les moyens de faire en sorte que les Etats non dotés d'armes nucléaires soient protégés contre l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires a été employée à bon escient. Le moment était propice, bien que nous ne nous soyons pas encore mis d'accord sur le fond et la forme des garanties de sécurité à donner aux Etats non dotés d'armes nucléaires. Pour notre part, la délégation de l'Ethiopie accorde son entier appui au type d'arrangements internationaux que propose le document de travail CD/23. Le document de travail CD/10 devrait aussi être pris en considération pour parvenir à faire l'accord sur un texte. Nous attachons du prix aux déclarations unilatérales qu'ont faites les cinq puissances nucléaires en prenant des engagements à des degrés divers. Ce sont là les conditions nécessaires de toute négociation à entamer, mais ce ne sont pas des conditions suffisantes par elles-mêmes. Nous tenons à exprimer le voeu que l'élément commun de ces déclarations, joint aux documents de travail dont nous nous sommes saisis, puisse constituer la base d'un projet de convention internationale dont nous pourrions saisir l'Assemblée générale à sa prochaine session. Pour des raisons d'ordre pratique, il nous faut confier cette tâche à un organe subsidiaire du Comité, tandis que nous examinerons d'autres thèmes inscrits à l'ordre du jour.

Nous espérons aussi que le Comité du désarmement prêtera l'attention qui convient aux préoccupations qu'inspire à de nombreux Etats Membres d'Afrique la menace nucléaire que pose le régime raciste d'Afrique du Sud. Le rapport présenté au Comité du désarmement (CD/17) par le Comité spécial contre l'apartheid renferme un trop grand nombre d'exemples révélateurs sur lesquels on ne saurait fermer les yeux quand on envisage la question des garanties de sécurité négatives.

Pour ce qui est du point concernant la cessation de la course aux armements nucléaires et le désarmement nucléaire, la délégation de l'Ethiopie a déjà fait connaître ses vues à la session de printemps du Comité de désarmement où, de concert avec plusieurs autres membres, nous avons appuyé la proposition contenue dans le document CD/4, où on lisait notamment :

"Ces négociations devraient porter sur l'arrêt de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction graduelle des stocks de ces armes jusqu'à leur élimination complète. A telle ou telle étape des négociations, il serait possible d'examiner, par exemple, la cessation du perfectionnement qualitatif des armes nucléaires et l'arrêt de la fabrication

(M. Terrefe, Ethiopie)

des matières fissiles à des fins militaires, la réduction graduelle des stocks d'armes nucléaires et de leurs vecteurs, l'élimination des armes nucléaires et de leurs vecteurs. Un accord devrait aussi être réalisé au sujet des mesures de vérification nécessaires."

Nous pouvons désormais concentrer notre attention sur le contenu de ce document et des autres documents pertinents, afin d'amorcer des négociations préliminaires.

Je tiens à vous assurer que la délégation de l'Ethiopie est prête à coopérer aux délibérations portant sur ce thème et sur les autres thèmes importants qu'il nous faut examiner d'ici la fin de la présente session.

M. ISSRAELYAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) (traduit du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi de féliciter chaleureusement en votre personne le représentant d'un pays frère, la Bulgarie, à l'occasion de son accession à la présidence du Comité du désarmement et de vous souhaiter plein succès. Le mois de juillet est un mois particulier dans les activités du Comité et je prends sur moi d'affirmer que c'est le mois le plus important de la session de 1979 du Comité puisque la possibilité existe, comme nous l'espérons, que nous arrivions à une première entente sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Nous sommes persuadés que votre grande expérience, votre savoir et l'estime dont vous jouissez parmi les membres du Comité permettront à celui-ci d'arriver à des solutions efficaces pendant ses travaux du mois de juillet.

Dans l'ensemble, le Comité a obtenu des résultats positifs pendant le mois écoulé; nous avons eu des consultations utiles et constructives sur la question du renforcement des garanties de sécurité pour les Etats non nucléaires. De nombreux membres du Comité partagent cette évaluation. De cela le mérite revient également au distingué Ambassadeur du Brésil, qui s'est acquitté avec beaucoup de tact et de savoir-faire de sa tâche de Président pendant le mois de juin.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue, au sein du Comité du désarmement, à M. Douglas Hurd, Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, et d'exprimer l'espoir que son séjour à Genève permettra de nouer d'utiles contacts permettant d'atteindre les objectifs qui sont fixés au Comité.

(M. Issraéliyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Nous sommes heureux de voir dans cette salle M. Jaipal, éminent diplomate indien, dont l'activité aux postes les plus divers a toujours été extrêmement appréciée. Nous sommes prêts à continuer à coopérer avec M. Jaipal en sa nouvelle qualité de Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de Secrétaire du Comité du désarmement.

Aujourd'hui, le Comité du désarmement reprend l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire".

Cette question est au coeur de la lutte pour la limitation de la course aux armements, comme il ressort du Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, adopté par consensus, dont le paragraphe 50 dit expressément que "la réalisation du désarmement nucléaire nécessitera la négociation urgente d'accords, à des stades appropriés et avec des mesures de vérification adéquates jugées satisfaisantes par les Etats concernés" et fixe les mesures indispensables à cette fin.

On sait que les Etats socialistes ont déjà présenté au Comité des propositions (CD/4) visant à réaliser les objectifs qu'a définis le Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Il ne fait pas de doute que les travaux du Comité sur l'examen des problèmes de désarmement nucléaire seront influencés par les documents signés à Vienne, résultats positifs de la rencontre qu'ont eue dans cette ville M. L.I. Brejnev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique et Président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS, et M. J. Carter, Président des Etats-Unis d'Amérique. La mise en oeuvre complète de ces documents ouvre des possibilités nouvelles de mettre fin à l'accroissement des arsenaux de missiles nucléaires et assurer leur limitation effective, tant quantitative que qualitative. Dans la résolution du Bureau politique du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, du Présidium du Soviet suprême de l'URSS et du Conseil des Ministres de l'URSS consacrée aux résultats de la rencontre de Vienne, il est dit que la solution de ce problème serait "une nouvelle étape vers le freinage de la course aux armements nucléaires et ouvrirait la voie vers une réduction substantielle des armements et la réalisation de l'objectif suprême : l'arrêt complet de la fabrication des armes nucléaires et l'élimination de leurs stocks".

L'accord le plus important est celui qui a été réalisé à Vienne sur les principes et les grandes orientations des négociations subséquentes sur la limitation des armes stratégiques, c'est-à-dire des négociations SALT III,

(M. Issraéliyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

pendant lesquelles les parties s'efforceront, compte tenu des facteurs qui déterminent la situation stratégique, d'atteindre en particulier les objectifs suivants : réductions significatives et substantielles des quantités d'armes stratégiques offensives et limitations qualitatives de ces armes. Ainsi, les négociations SALT III sont appelées à aboutir à une nouvelle limitation des armes nucléaires.

Il est important que le communiqué commun soviéto-américain relatif à la rencontre de Vienne ait spécialement noté que l'URSS et les Etats-Unis "se sont engagés à prendre d'importantes mesures pour limiter les armements nucléaires, avec pour objectif ultime de les éliminer". De son côté, l'Union soviétique est prête à prendre les mesures les plus décisives dans ce domaine. A la réunion qui s'est tenue à Budapest les 14 et 15 mai 1979, les Ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie ont décidé de faire tous les efforts pour parvenir promptement à un accord pratique sur les dates et les modalités des négociations sur l'arrêt de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et la réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à leur élimination complète.

Certes, les résultats de la rencontre de Vienne et les documents qui y ont été signés sont à juste titre liés à l'espoir que sera accélérée la solution de tout l'ensemble des problèmes de désarmement, y compris ceux qui figurent à l'ordre du jour du Comité du désarmement. Je pense qu'il n'est pas excessif d'affirmer que cela s'applique surtout aux questions relatives à la limitation de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire.

De l'avis de la délégation soviétique, il est indispensable de commencer d'urgence à réaliser les conditions nécessaires pour entreprendre des négociations concrètes sur l'arrêt de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à leur élimination complète. Des appels en faveur de négociations sur cette question ont été formulés dans les interventions de représentants de nombreux pays membres du Comité pendant la partie de la présente session qui s'est tenue au printemps.

Au cours de l'examen de cette question par le Comité, un grand nombre de délégations ont posé des questions afin de faire préciser la teneur des propositions formulées dans le document CD/4 et ont exprimé des idées constructives visant à le mettre en pratique. Les coauteurs du document ont étudié avec soin ces interventions.

Aujourd'hui la délégation soviétique souhaite formuler quelques observations complémentaires au sujet de ce document.

(II. Issraéliyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

L'initiative des pays socialistes vise à rendre universelles les négociations sur le désarmement nucléaire. Une telle approche est indispensable si l'on veut éliminer de façon complète et définitive les armes nucléaires. En même temps, nous ne rejetons pas l'idée d'examiner au cours des négociations telles ou telles questions partielles tendant sur la base d'un accord mutuel à limiter effectivement ou interdire tel ou tel type d'arme nucléaire et de ses vecteurs (par exemple, la fabrication de matières fissiles destinées à être utilisées dans des armes, des vecteurs de missiles, etc.). Bien sûr, il faut encore se mettre d'accord sur l'objet des négociations.

En ce qui concerne les pays qui participeraient aux négociations sur le désarmement nucléaire, la délégation soviétique voudrait une fois de plus fermement souligner que le problème d'une élimination complète de toutes les armes nucléaires exige absolument la participation aux négociations sur cette question de toutes les puissances nucléaires, Etats-Unis, France, République populaire de Chine, Royaume-Uni et URSS. Dans le cas contraire, il se créerait une situation plus qu'étrange, dans laquelle certaines puissances nucléaires mèneraient des négociations sur la limitation et la réduction de leurs arsenaux nucléaires pendant que d'autres Etats nucléaires progresseraient vers l'augmentation de leurs stocks d'armes nucléaires.

Une série de questions que les délégations ont posées pendant la partie de la session du Comité qui s'est tenue au printemps concernaient les étapes qui permettront d'approcher l'objectif de l'élimination complète de stocks d'armes nucléaires. A l'heure actuelle, il serait peut-être prématuré de définir en détail les caractéristiques de ces étapes, puisque tel est justement l'objectif des négociations futures. Par ailleurs, on peut énoncer certaines considérations préliminaires à ce sujet, en se fondant notamment sur le paragraphe 50 du Document final de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, où il est dit que la réalisation du désarmement nucléaire nécessitera des accords en vue d'établir "un programme global et graduel reposant sur un calendrier convenu, dans la mesure du possible, pour réduire de façon progressive et équilibrer les stocks d'armes nucléaires et leurs vecteurs, conduisant en fin de compte à leur élimination complète dans les plus courts délais possibles".

Les coauteurs des propositions contenues dans le document CD/4 partent de l'idée que le problème de l'élimination des armes nucléaires ne peut être résolu d'un seul coup, que la voie qui y mène passera par plus d'une étape. Les mesures de désarmement nucléaire doivent être réalisées progressivement, dans un certain ordre, ou

(M. Issraéliyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

parallèlement, dans des délais devant faire l'objet d'accords, et s'appuyer sur le renforcement des garanties de la sécurité des Etats en matière de politique et de droit international. Cependant, toute mesure prise séparément doit s'insérer d'une manière organique dans l'ensemble du programme de désarmement nucléaire afin d'assurer l'approche intégrée qui est indispensable pour résoudre les problèmes de l'élimination des armes nucléaires. Le passage d'une étape à la suivante doit se faire après l'exécution complète des mesures relevant de l'étape précédente.

Les différentes étapes du désarmement nucléaire peuvent différer l'une de l'autre non seulement par la nature des mesures réalisées, mais aussi par le degré de participation des différents Etats nucléaires aux mesures envisagées, c'est-à-dire par la portée des mesures qu'ils appliquent. Pour ces Etats, la portée de ces mesures à toutes les étapes doit être concertée pendant les négociations proprement dites.

Afin de maintenir l'équilibre existant en matière de puissance nucléaire tout en abaissant constamment le niveau des armements nucléaires, il importe de prendre en considération les aspects qualitatifs et quantitatifs des arsenaux existants des Etats dotés d'armes nucléaires et des autres Etats concernés. Il s'agit ici des ensembles d'arsenaux militaires nationaux qui comprennent des armes tant nucléaires que classiques. Une telle approche assurera l'équilibre cherché des mesures visant à éliminer les armes nucléaires, ce qui est, sans aucun doute, une exigence importante résultant du strict respect du principe de la non-atteinte à la sécurité des Etats.

La délégation soviétique estime tout à fait, comme d'autres délégations, que le principe de la non-atteinte à la sécurité des Etats doit être à la base de tout accord sur les questions de désarmement et, naturellement, de désarmement nucléaire. Si l'on tient compte de ce principe, les accords réalisés seront efficaces et renforceront la sécurité de tous les Etats.

Nous estimons que les négociations doivent être menées en tenant rigoureusement compte du fait que, dans le processus de désarmement nucléaire, aucun des Etats nucléaires ne doit tenter d'obtenir directement ou indirectement des avantages militaires unilatéraux. Naturellement, en même temps, la prise en compte des intérêts de la sécurité des Etats nucléaires ne doit pas porter atteinte aux intérêts de la sécurité de tous les autres pays, qui ne sont pas dotés d'armes nucléaires.

Pendant l'examen de la proposition des pays socialistes, plusieurs délégations ont fait remarquer que la solution des problèmes de vérification de l'exécution des

(N. Issraéliyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

accords sur le désarmement nucléaire présentera de grandes difficultés. Il y a même eu des tentatives d'utiliser cette thèse pour mettre en doute l'opportunité de mener des négociations visant à éliminer les armes nucléaires. En soumettant leur proposition, les pays socialistes partaient de l'idée qu'il était inévitable que les négociations sur le désarmement nucléaire soient difficiles puisqu'elles mettront en cause des questions d'ordre politique, militaire et technique qui sont complexes par leur nature même. Il nous semble que les questions de contrôle ne seront pas les seules dont la solution imposera de gros efforts à ceux qui prendront part aux négociations, mais nous avons déjà une certaine expérience des moyens de résoudre les problèmes de contrôle. En effet, toute une série d'accords sont déjà en vigueur sur le désarmement et la limitation de la course aux armements et chacun d'eux comporte des dispositions de contrôle. Naturellement, le respect des obligations en matière d'arrêt de la fabrication et d'élimination des armes nucléaires exigera le contrôle le plus efficace. Ce contrôle pourrait reposer sur l'utilisation des moyens nationaux de vérification, complétés par des procédures internationales mûrement étudiées. Comme les mesures applicables en matière d'arrêt de la fabrication des armes nucléaires et de leur élimination seront complexes et comporteront de nombreuses étapes, la forme et les modalités du contrôle doivent correspondre à l'objectif, à la portée et à la nature des mesures réalisées à chaque étape.

Les négociations visant au désarmement nucléaire ne peuvent être fructueuses si elles ne tiennent pas compte des accords conclus sur une base bilatérale et multilatérale relatifs à la limitation qualitative et quantitative des armements stratégiques, à la limitation de la prolifération des armes nucléaires et de leurs essais, etc. Les négociations en cours ou en projet concernant ces questions peuvent se dérouler parallèlement aux négociations sur l'arrêt de la fabrication de toutes les armes nucléaires et sur leur élimination. Il ne faut pas que certaines négociations portent préjudice à d'autres, au contraire ces processus se complèteraient mutuellement.

Telles sont les considérations complémentaires que la délégation soviétique souhaitait exposer.

(II. Issraélyan, Union des Républiques socialistes soviétiques)

Au cours de la première partie de l'actuelle session, la délégation soviétique a souligné que l'examen de la question de la cessation de la course aux armements nucléaires et du désarmement nucléaire doit provoquer au plus tôt le commencement de consultations sur la préparation des négociations relatives à l'arrêt de la fabrication des armes nucléaires et à leur élimination. Nous espérons que l'examen de la question qui vient de commencer fera apparaître de nouvelles idées et considérations utiles, tant sur les modalités d'organisation de la préparation des négociations que sur le fond des problèmes que soulève le document CD/4.

La question se pose de savoir comment doivent se dérouler ces consultations, quelles sont les questions qui peuvent être examinées pendant ces consultations et à quoi elles doivent aboutir.

Je commencerai par répondre à la dernière question. Etant donné l'extrême complexité du problème à l'étude et ses multiples aspects, il faut s'efforcer de déterminer, au cours de consultations préparatoires, l'ensemble des problèmes à examiner et les pays qui participeront aux négociations, de résoudre les problèmes qui relèvent du mode d'organisation des négociations. Nous pensons que le Comité dispose déjà de certaines données à ce sujet. Il s'agit avant tout du document de travail des pays socialistes (CD/4), de certaines idées exprimées au cours du premier examen de cette question, ainsi que des propositions et considérations qui vont être, comme nous l'espérons, exposées maintenant.

Enfin, pour répondre à la première question, nous avons déjà dit que nous sommes prêts à mener ces consultations sous n'importe quelle forme. À notre avis, mieux serait de créer un groupe de travail, officiel ou officieux, peu importe. La question de principe, c'est d'entamer les consultations. La délégation soviétique escompte que les membres du Comité adopteront une approche constructive à l'égard de la solution du problème de la préparation des négociations pratiques sur l'arrêt de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à leur élimination complète.

Le PRESIDENT (Bulgarie) (traduit de l'anglais) : Je voudrais remercier le distingué représentant de l'Union soviétique, li. l'Ambassadeur Issraélyan, de sa déclaration et des voeux chaleureux et fraternels qu'il a formulés à l'adresse de mon pays et de moi-même. La liste des orateurs est maintenant épuisée pour aujourd'hui; y a-t-il une délégation qui souhaite prendre la parole ? Je n'en vois pas.



(Le Président)

Avant de lever la présente séance, je voudrais vous informer que la prochaine séance plénière du Comité aura lieu le jeudi 5 juillet, à 10 h 30.

Je voudrais maintenant vous proposer de poursuivre nos travaux en réunion officielle dès que la présente séance plénière aura été levée. S'il n'y a pas d'objection, je convoquerai une réunion officielle pour poursuivre l'examen des points 2 et 3 du programme de travail. Je voudrais aussi mettre le Comité au courant de certaines questions dont il a été discuté hier.

La séance est levée à 11 h 45.